

RAPPORT D'ACTIVITÉ
2009



Conseil des
Montréalaises

Montréal

Ce rapport d'activité
a été adopté lors de
l'assemblée régulière
du Conseil des Montréalaises
tenue à Montréal le 10 février 2010.

Rédaction
Guylaine Poirier

Révision linguistique
Louise-Andrée Lauzière

Conception et réalisation graphiques
Rouleau • Paquin design communication

Avril 2010
Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
ISBN 978-2-7647-0888-0

Conseil des Montréalaises

1550, rue Metcalfe, 14^e étage, bureau 1424
Montréal (Québec) H3A 1X6
Téléphone : 514 872-9074
Télécopieur : 514 868-5810
conseildesmontrealaises@ville.montreal.qc.ca
www.ville.montreal.qc.ca/conseildesmontrealaises





MONTRÉALAISES
*égales
et solidaires*

TABLE DES matières

<u>Lettre au président du conseil</u>	03
<u>Message de la présidente</u>	04
<u>Le Conseil des Montréalaises</u>	06
Le cadre juridique	06
La structure	06
La mission	07
Les fonctions	07
L'organisation interne	07
Les membres	08
<u>Le bilan des activités de 2009</u>	10
Le Conseil des Montréalaises en chiffres	11
Les axes d'intervention	12
<u>Les priorités pour 2010</u>	18

Le 19 avril 2010

Monsieur Claude Dauphin
Président du conseil municipal de Montréal
Hôtel de ville de Montréal
275, rue Notre-Dame Est, bureau 1.114
Montréal (Québec) H2Y 1C6

Monsieur le Président,

Les membres du Conseil des Montréalaises vous présentent aujourd'hui leur cinquième rapport d'activité, qui témoigne du travail soutenu accompli en 2009. Lors de cette année, cette instance a fait le point sur ses cinq ans d'existence. Très fières des actions et travaux réalisés, nous sommes toutefois conscientes du chemin qu'il reste à parcourir. Nous vous invitons à prendre connaissance des principales réalisations de l'année qui vient de se terminer.

La présidente,



Charlotte Thibault



Madame Charlotte Thibault,
présidente du Conseil des Montréalaises

Photo : Martin Viau – Ville de Montréal



Message DE LA PRÉSIDENTE

Cinq ans déjà! Le Conseil des Montréalaises a 5 ans. Nous avons profité de cette étape pour regarder derrière nous afin de mesurer le chemin parcouru depuis cette soirée de septembre 2004 où les 15 premières membres, et j'étais de celles-là, étaient nommées par le conseil municipal. Nous sommes très fières de ce que nous avons accompli au cours de cette période. Mise sur pied de l'organisation, création de réseaux tant à l'intérieur de la Ville de Montréal qu'auprès des groupes de femmes montréalais, interventions auprès des élus municipaux : tout était à bâtir.

Des centaines de rencontres plus tard, après d'innombrables heures de recherche et d'écriture, de débats et de discussions passionnés, 12 études et avis ont été déposés auprès du conseil municipal... comportant des dizaines de recommandations, que nous avons voulu les plus concrètes possibles. Nous avons produit un répertoire de ressources en condition féminine pour les Montréalaises (en deux éditions), un guide pour l'élaboration d'une déclaration citoyenne, un site Web, et j'en passe. Bref, nous avons travaillé activement, de manière soutenue et engagée pour le bien-être de toutes les Montréalaises. Nous sommes profondément convaincues que la Ville de Montréal doit tenir compte des réalités vécues par ses citoyennes dans tous ses champs d'action. C'est la clé d'une véritable démocratie dynamique, car là où l'égalité entre les femmes et les hommes se porte bien, les conditions de vie et de travail sont meilleures pour tout le monde.



Bien sûr, nous pourrions être davantage connues. Des élu-e-s ne savent pas encore qui nous sommes, nos concitoyennes n'ont pas nécessairement entendu parler de nous. Nous savons qu'il nous faut augmenter notre visibilité. Nous y travaillons!



Madame Helen Fotopulos, responsable du dossier de la condition féminine au comité exécutif

Photo : Martin Viau – Ville de Montréal

Pour réaliser notre mission, nous pouvons compter sur le précieux soutien de diverses personnes. D'abord sur le maire de Montréal, monsieur Gérald Tremblay, qui a permis par son appui l'enchâssement du Conseil dans la Charte de Montréal, assurant ainsi notre pérennité. Soulignons la présence et la disponibilité de notre responsable politique, madame Helen Fotopulos, conseillère dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, qui porte le dossier de la condition féminine au comité exécutif. La Direction de la diversité sociale et, plus particulièrement, Mesdames Marie-Josée Bonin, Rabia Chaouchi et Salwa Majouji nous ont appuyées par leur travail. Nous remercions d'une façon toute particulière madame Carole Deschênes, secrétaire d'unité administrative, qui nous a quittées en janvier 2010 pour un poste permanent en arrondissement. Depuis mars 2005, elle a accompagné le Conseil dans tous ses travaux au jour le jour. Nous avons également bénéficié de l'apport de Jaime

Patino, comme chargé de communication, et de Gaëlle Russier, comme conseillère en développement communautaire, dans le cadre du Programme de parrainage professionnel. Leur soutien permet au Conseil de mener à bien sa mission. Plusieurs contractuelles nous aident également à atteindre nos objectifs. Tout ce travail n'aurait pu se réaliser sans le soutien et la vigilance constante de notre coordonnatrice, madame Guylaine Poirier. Nous les remercions pour leur professionnalisme et leur souci du travail bien fait.

Finalement, nous remercions les membres qui participent généreusement à la réussite de nos travaux. La diversité et la richesse de leurs expertises, leurs analyses pertinentes et leur dynamisme contribuent grandement à faire du Conseil des Montréalaises une expérience unique.

La présidente,

Charlotte Thibault

Charlotte Thibault



Le Conseil

DES MONTRÉALAISES

LE CADRE JURIDIQUE

Le Conseil des Montréalaises est le plus jeune des trois conseils regroupés au sein du Service des affaires corporatives. Au cours du Sommet de Montréal en 2002, des citoyennes de toutes origines et des groupes de femmes se sont engagés à porter haut et fort leurs attentes et leurs revendications quant à la condition féminine à la Ville de Montréal. La délégation des femmes a soumis à la discussion d'importantes recommandations qui ont été retenues par l'Administration municipale et par les personnes présentes au Sommet.

Parmi ces recommandations, on notait la proposition de mettre sur pied une structure consultative : le Conseil des Montréalaises. Le conseil municipal de Montréal, à la séance du 26 avril 2004, adoptait donc la résolution CM04 0305 à l'effet d'entériner le projet de règlement constituant le Conseil des Montréalaises et, à la séance du 28 septembre 2004, nommait ses 15 premières membres par la résolution CM04 0665.

Mentionnons enfin l'enchâssement du Conseil dans la Charte de la Ville de Montréal depuis juin 2009. Après de nombreuses demandes, le gouvernement du Québec accédait enfin au souhait des membres et de l'Administration municipale d'intégrer l'existence du Conseil dans la Charte de la Ville de Montréal par son enchâssement en juin 2009.

LA STRUCTURE

Le Conseil des Montréalaises est composé de 15 membres, dont une présidente et deux vice-présidentes. La durée du mandat est de trois ans, renouvelable une fois. Le Conseil peut compter sur le soutien d'une professionnelle et d'une secrétaire d'unité administrative pour réaliser ses objectifs ainsi que sur l'apport de personnes participant au Programme de parrainage professionnel (période de six mois).

Les membres se rencontrent une fois par mois et ont mis sur pied des comités en lien avec les axes de travail du plan d'action annuel. Elles se sont dotées d'outils organisationnels comme un code d'éthique et de déontologie et un règlement de régie interne afin de faciliter le fonctionnement du Conseil.

LA MISSION

Le Conseil des Montréalaises agit en tant qu'assemblée consultative, à la demande du conseil municipal ou sur sa propre initiative, auprès de l'Administration municipale en ce qui a trait à la condition féminine et à l'égalité entre les femmes et les hommes.

À l'instar d'autres conseils existants, il constitue un précieux outil démocratique et offre un lieu d'expression distinct et dégagé des limitations et des contingences administratives. Il est à l'affût d'idées et de courants de pensée et est attentif aux tendances et à l'expression des citoyennes et des citoyens. Sa démarche s'inscrit dans l'optique de faire une plus grande place aux femmes dans une perspective de participation active à la vie publique montréalaise à titre de citoyennes, de travailleuses ou d'élues.

LES FONCTIONS

Tel qu'il est défini dans le règlement de la Ville de Montréal, le Conseil des Montréalaises joue les rôles suivants :

- A** Conseiller et donner des avis au conseil municipal, au comité exécutif et aux conseils d'arrondissement, à la demande de ceux-ci, sur tout dossier pouvant avoir un impact sur les conditions de vie des Montréalaises.
- B** Fournir, de sa propre initiative ou à la demande du conseil municipal, du comité exécutif ou d'un conseil d'arrondissement, des avis sur toute question relative à l'égalité entre les femmes et les hommes ou à la condition féminine, et soumettre ses recommandations.
- C** Contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une politique cadre d'égalité entre les femmes et les hommes à la Ville de Montréal.
- D** Solliciter des opinions, recevoir et entendre les requêtes et les suggestions de toute personne ou de tout groupe sur les questions relatives à l'égalité entre les femmes et les hommes et à la condition féminine.

- E** Effectuer ou faire effectuer les études et les recherches qu'il juge utiles ou nécessaires à l'exercice de ses fonctions.

Pour ce faire, le Conseil des Montréalaises se veut à l'écoute des divers réseaux préoccupés par la condition féminine et l'évolution de la société dans une perspective de justice sociale. Il se sent particulièrement concerné par les groupes de femmes. Ces derniers acquièrent une connaissance au quotidien des réalités vécues par les femmes et sont au fait de leurs besoins et de leurs attentes. La concertation et la collaboration avec les réseaux de groupes de femmes permettent au Conseil de mieux cibler ses analyses et ses actions auprès du conseil municipal.

Par ailleurs, le Conseil souhaite créer des liens avec les élues, les mairesses d'arrondissement et les conseillères de la ville ou d'arrondissement, puisque ces femmes sont aussi au cœur des milieux de vie des femmes. Il doit également être attentif aux dossiers internes de la Ville susceptibles d'influencer les conditions de vie des femmes.

L'ORGANISATION INTERNE

Une des dimensions fondamentales de tout groupe est le développement de sa vie organisationnelle. Le Conseil des Montréalaises intègre cet axe dans son plan d'action annuel et vise à dynamiser son fonctionnement et consolider son rayonnement au sein de la Ville de Montréal et auprès des différents groupes avec qui il collabore.

Des comités sont mis sur pied, de façon permanente ou ponctuelle, afin de faciliter le travail du Conseil. Ils se rencontrent selon les exigences des différents dossiers et participent activement aux orientations et aux réflexions qui y sont liées. Les membres s'impliquent dans un ou plusieurs comités selon leur expertise et leurs intérêts. Quatre comités ont été actifs en 2009 : comité exécutif, Ville comme employeur, gouvernance et services aux citoyennes.



Les membres

Première rangée : Maïr Verthuy, Danielle Casara, Évelyne M'Banze Isamène, Charlotte Thibault, Ginette Drouin

Deuxième rangée : Rose-Andrée Hubbard, Linda Vallée, Véronique De Sève, Julie Rousseau, Patricia Rossi

Photo : Martin Viau – Ville de Montréal

Membres

Charlotte Thibault – présidente

Consultante en condition féminine et formatrice spécialisée en analyse différenciée selon les sexes à l'échelle nationale et internationale. Elle a réalisé plusieurs contrats en Russie, au Mali et en Haïti. Elle est membre d'une coopérative d'habitation dans Milton-Parc. Elle préside la Fondation Léo-Cormier depuis mai 2009.

Véronique De Sève – vice-présidente

Première vice-présidente du Conseil central du Montréal métropolitain (CSN) et responsable du dossier de la condition féminine. Elle est membre du Conseil du statut de la femme (CSF) et du conseil d'administration de la Fédération des femmes du Québec (FFQ).

Ginette Drouin – vice-présidente

Militante pour la cause des femmes depuis de nombreuses années. Détentrice d'une licence en droit, ex-présidente de la Fédération des femmes du Québec et ex-vice-présidente du Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme, elle travaille comme agente de recherche au Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales, rattaché au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale du gouvernement du Québec.

Danielle Casara

Vice-présidente de la section locale 434 du Syndicat des employées et employés professionnels-les et de bureau (SEPB-434), secrétaire-archiviste au Conseil régional FTQ Montréal métropolitain et vice-présidente représentant les femmes au Bureau de direction de la FTQ. Elle est aussi membre du conseil d'administration de la FFQ.

Emmanuelle Hébert

Politologue et cofondatrice de MU, un OBNL dans le domaine de l'art public et du développement social. Engagée dans des organisations pour la promotion des femmes en politique, comme le Groupe Femmes, Politique et Démocratie.

Rose-Andrée Hubbard

Actuellement conseillère en développement communautaire au Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) dans l'arrondissement de Montréal-Nord, elle est diplômée en psychologie et en techniques juridiques et fut agente de milieu à l'école Jules-Verne, à la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSPI). Cothérapeute au sein des cliniques transculturelles du département de psychiatrie de l'Hôpital Jean-Talon, elle joue aussi le rôle de médiatrice culturelle.

Évelyne M'banze Isamene

Agente de gestion financière pour les services de garde éducatifs à l'enfance au ministère de la Famille et des Aînés, elle a fait partie de plusieurs organismes communautaires, dont la Coalition de la Petite-Bourgogne, où elle a été journaliste communautaire.

Lorraine Pagé

Actuellement consultante, Lorraine Pagé a été enseignante au secondaire et au primaire à la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM). Éluë en 1985 présidente de l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal, elle accède en 1988 à la présidence de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ). Elle occupera ce poste jusqu'en 1999 et sera, par la suite, directrice des communications jusqu'en 2003.

Patricia Rossi

Patricia Rossi a été directrice générale du Centre communautaire Tyndale St-Georges situé dans le quartier de la Petite-Bourgogne à Montréal de 2001 à 2008. Elle fut directrice d'une maison d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale avec enfants à Lachine, Le Parados, de 1983 à 2000. Elle est actuellement directrice du Centre Premier Berceau d'Autonomie jeunes familles.

Julie Rousseau

Jeune femme innue originaire de la communauté de Mashteuiatsh (Lac-Saint-Jean), Julie Rousseau est sexologue. Elle travaille présentement sur un projet pilote au Service aux collectivités de l'UQAM afin d'améliorer les capacités d'intervention des ressources d'aide en violence conjugale auprès des femmes autochtones.

Nouvelles membres en 2009

Anna Biro

Anna Biro est une artiste professionnelle multidisciplinaire particulièrement préoccupée par la façon dont les besoins des femmes sont pris en compte dans les orientations municipales et dans l'offre et la prestation des services. Elle s'intéresse spécialement à la condition de pauvreté qu'une majorité de femmes vit sur l'île de Montréal.

Anne-Martine Jeandonnet

Depuis près de 8 ans, Anne-Martine Jeandonnet est commissaire aux libérations conditionnelles. Sa préoccupation a toujours été la sécurité des femmes et des enfants. Membre de la Commission interculturelle de l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce depuis 2005, elle est sensible aux réalités des femmes migrantes.

Sandra Le Courtois

Travailleuse sociale de formation, Sandra Le Courtois travaille à Droits et Démocratie. Elle a travaillé sur plusieurs dossiers cruciaux en condition féminine au Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT). Elle s'est par ailleurs impliquée au comité consultatif pour le développement de services de sages-femmes dans l'est de Montréal.

Elles ont quitté le Conseil en 2009

Rita Soares Pinto

Responsable du dossier Genre et développement à Oxfam-Québec, Rita Soares Pinto a également organisé la conférence *Droits des femmes et égalité entre les sexes dans la coopération canadienne* en janvier 2009.

Linda Vallée

Sociologue de formation, Linda Vallée préside le conseil d'administration de la Corporation de développement économique communautaire Centre-Sud-Plateau-Mont-Royal depuis 2004 et a occupé le poste de directrice générale adjointe à l'Institut du Nouveau Monde jusqu'en décembre 2008.

Brigitte Venne

Avocate spécialisée en droit du travail et de l'emploi. Activement engagée auprès d'organismes à but non lucratif et bénévole à la clinique juridique du Y des femmes.

Maïr Verthuy

Fondatrice et première directrice de l'Institut Simone de Beauvoir à l'Université Concordia. Professeure retraitée d'études des femmes et de littérature francophone au féminin au Département d'études françaises de l'Université Concordia. Membre de l'exécutif du Montreal Council of Women/Conseil des femmes de Montréal.

LE BILAN DES *activités*

2009

LE CONSEIL DES MONTRÉALAISES EN CHIFFRES

Nombre de réunions

VIE ASSOCIATIVE

Assemblées du Conseil des Montréalaises	9
Comité exécutif	10
Comités de travail (4)	19

CONCERTATION INTERNE

Forum des intervenants municipaux en développement social	3
Suivi des dossiers de condition féminine avec la Direction de la diversité sociale	6
Suivi sur l'ascension professionnelle des femmes cadres	5
Rencontres de gestion des conseils (CIM, CJM, CM)	7
Rencontres diverses	13

RENCONTRES AVEC LES ÉLUS

Rencontres avec la responsable de la condition féminine au comité exécutif de la Ville	10
Rencontre avec les élus d'un arrondissement	1
Rencontres avec les principaux partis politiques municipaux	3
Rencontre avec le responsable des conseils	1

TRAVAIL EN ASSOCIATION

Comité développement local et régional de la Table des groupes de femmes de Montréal	5
Marche mondiale des femmes – région de Montréal	3
Mission à Port-au-Prince (23 jours)	1
Mois de l'histoire des femmes	7
Table des partenaires Femmes et politique municipale (MAMROT)	3
Rencontres diverses	9

Événements organisés par le Conseil des Montréalaises

Séances de consultation publique de la Ville de Montréal	2
--	---

REPRÉSENTATION

Présentations faites par le Conseil lors d'événements publics	7
Participation à des colloques ou conférences	9
Participation à des lancements ou événements publics	18

Productions écrites

1 Compte-rendu de la journée de consultation des groupes de femmes montréalais – février 2009	
2 Synthèse des déclarations citoyennes des femmes de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, Pointe-aux-Trembles, Rivière-des-Prairies, Rosemont, Saint-Laurent, Sainte-Marie, Verdun – mars 2009	
3 <i>Rapport d'activité 2008, Des Montréalaises d'influence</i> – avril 2009	
4 <i>Avis Pour qu'elles embarquent!</i> sur l'accessibilité du transport collectif et son impact sur la qualité de vie des Montréalaises, déposé au conseil municipal – novembre 2009	
5 8 communiqués de presse	
6 10 entrevues radiophoniques et dans les médias écrits	

Ressources

Ressources financières : 217 339 \$, incluant la masse salariale

Ressources humaines : une conseillère en développement communautaire et une secrétaire d'unité administrative, un participant au Programme de parrainage professionnel en communications (janvier à mars) et une participante au même programme comme conseillère en développement communautaire (septembre à décembre)

LES AXES d'intervention 2009

Depuis le début de son existence, le Conseil des Montréalaises a déterminé de grands axes d'intervention qui guident ses choix des dossiers et des actions à mener. Ces axes englobent l'ensemble des Montréalaises, qu'elles soient citoyennes, travailleuses à l'emploi de la Ville ou femmes impliquées dans la politique municipale. De plus, ses interventions touchent tous les aspects de la vie municipale de façon transversale. Le présent rapport d'activité met en lumière les principales actions posées par le Conseil des Montréalaises en 2009.

Vivre en ville

■ Améliorer les conditions de vie des Montréalaises, entre autres en luttant contre la pauvreté

La question du transport collectif est au cœur des conditions de vie des Montréalaises. Dès 2005, lors d'une consultation des groupes de femmes, cette question est ressortie comme prioritaire pour les Montréalaises et de nouveau en février 2009. Après avoir produit un mémoire lors de la consultation publique sur le plan de transport de Montréal et tenant compte des conclusions de la consultation de février, les membres ont voulu réfléchir davantage sur l'accès des femmes au transport en commun.

Un comité de travail, soutenu par une agente de recherche, a voulu connaître les obstacles à la mobilité des femmes du point de vue géographique, économique et physique ainsi que les facteurs qui facilitent leurs déplacements. Pour ce faire, en plus d'une revue de la littérature, des rencontres avec les divers intervenant-e-s des groupes sociaux préoccupés par la question ont eu lieu ainsi que quatre groupes de discussion avec des Montréalaises de



Lancement de l'avis *Pour qu'elles embarquent!* sur l'accessibilité du transport collectif et son impact sur la qualité de vie des Montréalaises, le 25 novembre 2009

Photo : Martin Viau – Ville de Montréal



Madame Ginette Drouin,
vice-présidente, présentant l'avis
Pour qu'elles embarquent!

Photo : Martin Viau – Ville de Montréal

Saint-Laurent, Saint-Michel, Verdun et Pointe-aux-Trembles. Il est intéressant de constater que les enjeux soulevés par les intervenant-e-s ont été confirmés par les citoyennes. Mentionnons par exemple la desserte locale (fréquence, trajet, respect des horaires) ainsi que les hausses fréquentes de tarification.

Des actions concrètes réalisées par des villes canadiennes ou étrangères sont illustrées dans un chapitre de notre avis pouvant inspirer la Société de transport de Montréal et la Ville de Montréal pour augmenter l'accès au transport collectif. Finalement, vingt recommandations novatrices y sont émises par le Conseil des Montréalaises pour résoudre les difficultés mentionnées par les utilisatrices du réseau de transport montréalais.

Cet avis a été déposé auprès du conseil municipal et de la Société de transport de Montréal en novembre 2009 et rendu public lors du 5^e anniversaire du Conseil des Montréalaises.

Les membres du Conseil des Montréalaises souhaitent aussi faire le suivi des avis précédents qui touchent de près les conditions de vie des Montréalaises. Elles sont donc à l'affût des développements concernant le logement, l'itinérance et le soutien de la Ville de Montréal aux organismes communautaires par le plan de lutte à la pauvreté.

Travailler à la Ville

■ Améliorer les conditions de travail des femmes à l'emploi de la Ville de Montréal

Pour faire le suivi de l'étude et de l'avis portant sur l'ascension professionnelle des femmes cadres à la Ville de Montréal publiés en 2008, un comité de travail conjoint a été formé avec le Service du capital humain. Ce comité a permis des échanges fructueux sur les propositions du Conseil des Montréalaises et sur les actions entreprises par l'Administration municipale.

Le comité de travail sur la Ville comme employeur a aussi rencontré les comités de condition féminine de différents syndicats de la Ville pour connaître leurs préoccupations quant aux réalités vécues par les travailleuses qu'ils représentent. Des contacts ont aussi été faits avec des groupes de femmes intervenant sur la question du travail. Ces diverses rencontres permettront au Conseil des Montréalaises de choisir une problématique de recherche à entreprendre en 2010.

■ Le Plan d'action en accès à l'égalité en emploi (PAÉE)

Les membres du Conseil suivent avec intérêt les travaux entourant le Plan triennal d'action en accès à l'égalité en emploi. Elles sont toujours fortement préoccupées par l'accès des femmes, particulièrement des femmes issues de l'immigration et autochtones, à un emploi à la Ville de Montréal. Cette question a aussi été maintes fois mentionnée par les intervenantes des groupes de femmes lors de la journée de consultation tenue par le Conseil des Montréalaises en février 2009. L'Administration municipale, comme important employeur, a un devoir d'exemplarité en ce domaine et doit faire preuve de créativité pour atteindre ses objectifs et, pourquoi pas, les dépasser.

Gouverner la Ville

■ Favoriser la représentation des femmes dans la vie politique municipale

Tout comme de nombreux réseaux de femmes à travers le monde, le Conseil des Montréalaises trouve important que les femmes soient davantage représentées dans les instances où se prennent les décisions. Compétentes et concernées, les femmes sont encore trop peu nombreuses dans les cercles rapprochés du pouvoir. Il ne s'agit pas ici de simples mathématiques, mais bien de représentation démocratique. Les élections municipales de novembre 2009 ont été une occasion de plus de réaffirmer aux partis politiques municipaux l'importance de favoriser la parité femmes-hommes ainsi que la représentation de la diversité montréalaise dans les candidatures, malgré les difficultés de recrutement qu'ils ont pu rencontrer. Pour la Ville de Montréal, nous avons pu noter une faible hausse du pourcentage de femmes élues. Pendant et après la campagne électorale, le Conseil des Montréalaises a émis plusieurs communiqués de presse sur l'importance de la parité femmes-hommes dans les candidatures dans le cadre des élections municipales 2009 et sur les résultats électoraux.

■ Favoriser l'adoption et l'application d'outils de gouvernance favorables aux femmes

Les membres du Conseil des Montréalaises ont suivi des moments de formation en lien avec cet objectif. Lors des assemblées, des personnes-ressources sont venues partager leurs connaissances sur l'analyse différenciée selon les sexes, sur le budget de la Ville de Montréal et sur le budget participatif. Ces formations permettent aux membres d'évaluer quels outils elles souhaitent promouvoir auprès de l'Administration.

Être un acteur significatif en matière de condition féminine en lien avec les enjeux municipaux et agir en concertation avec différents réseaux

Le Conseil des Montréalaises croit qu'il est essentiel de tisser des liens avec des gens travaillant partout à la Ville. Pour intervenir de manière pertinente, il se doit de bien comprendre l'organisation administrative de la Ville de Montréal. Or, celle-ci est fort complexe, avec ses nombreux services centraux et ses dix-neuf arrondissements. Ces réseaux se bâtissent petit à petit.

Par ailleurs, les membres observent aussi les actions des femmes d'ailleurs qui visent des objectifs similaires.

De gauche à droite : Madame Markita Boies, comédienne et membre du Conseil des arts de Montréal, monsieur Gérald Tremblay, maire de Montréal, madame Helen Fotopulos, mairesse du Plateau Mont-Royal, responsable du dossier de la condition féminine au comité exécutif, madame Charlotte Thibault, présidente du Conseil des Montréalaises, madame Catherine Sévigny, conseillère municipale du district Peter McGill, lors de l'inauguration du Mois de l'histoire des femmes à Montréal, le 15 octobre 2009



Photo : Martin Viau – Ville de Montréal

■ Protocole de collaboration entre Montréal et Port-au-Prince

Sur la recommandation du Conseil des Montréalaises, une contractuelle a été engagée par la Ville de Montréal pour réaliser une mission de 23 jours en février 2009 à Port-au-Prince dans le cadre du protocole d'entente entre la Ville de Montréal et la Ville de Port-au-Prince pour dresser un état de situation de la condition féminine à la municipalité. Le mandat incluait les responsabilités générales suivantes :

- > Faire un état des lieux du cahier des fonctions de travail existant à la mairie et des ressources humaines qui les occupent;
- > Dresser le portrait des lois nationales concernant les femmes et le travail.

Les activités spécifiques, quant à elles, portaient sur :

- > Une cueillette des informations et pratiques reliées à l'employabilité des femmes au sein de la mairie de Port-au-Prince;
- > Une recherche documentaire accompagnée d'entrevues de personnes désignées par la responsable en équité des genres à la mairie avec des gens de la mairie et des spécialistes sur la question (ministère de la Condition féminine et des Droits des femmes, organisations civiles, etc.);
- > Une proposition de recommandations portant sur des actions à mener pour atteindre l'objectif d'égalité.

Un rapport de mission ainsi que des recommandations ont été déposés au Bureau des affaires internationales de Montréal. Depuis, une rencontre a eu lieu avec la mairesse adjointe de Port-au-Prince qui réaffirmait l'intérêt de la municipalité à poursuivre les travaux. Le Conseil des Montréalaises espère que des perspectives de collaboration pourront être mises en œuvre et être incluses dans les projets de la Ville avec l'Agence canadienne de coopération internationale (ACDI).

■ Avec les arrondissements et les services centraux

Le Conseil a suggéré à la Ville de Montréal de proclamer octobre Mois de l'histoire des femmes à Montréal, ce qui fut réalisé.

Le développement de collaborations avec la Direction de la diversité sociale en matière de condition féminine s'est déroulé notamment à l'occasion de la Journée internationale des femmes et du premier Mois de l'histoire des femmes à Montréal. D'ailleurs, des rencontres statutaires aux six semaines ont eu lieu entre la directrice de la Direction de la diversité sociale et la présidente du Conseil.

La coordonnatrice et les stagiaires participent aux rencontres d'échanges et de formation organisées par le Forum des intervenants municipaux en développement social (FIMDS). Ces rencontres entre collègues sont toujours des moments fructueux d'analyse et de partage des réalités vécues par les professionnels dans les arrondissements et les services centraux sur les dossiers de développement social.

Les membres et le personnel du Conseil des Montréalaises ont participé à de nombreux événements organisés par la Ville de Montréal portant sur leurs préoccupations et les dossiers traités.

Quelques exemples :

- > 5 mars : réception à l'hôtel de ville pour la Journée internationale des femmes
- > 20 mai : lancement de l'avis du Conseil jeunesse de Montréal *Mettons la sécurité à sa place!* sur le sentiment de sécurité et les jeunes Montréalais dans l'espace public
- > 10 septembre : 10^e anniversaire de l'entente entre le MICC et la Ville de Montréal visant à favoriser l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes; bilan des réalisations dans le cadre du projet Habiter la mixité
- > 18 septembre : activité de bilan des huit démarches de revitalisation urbaine intégrée de Montréal : La RUI, une stratégie efficace de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale
- > 6 octobre : remise du prix Thérèse-Daviau
- > 17 novembre : rencontre organisée par la Direction de la diversité sociale sur l'intervention de milieu en lien avec l'égalité entre les femmes et les hommes



Participantes lors de la journée de consultation des groupes de femmes montréalais, le 11 février 2009

■ Avec les groupes de femmes, les groupes communautaires et les partenaires

→ Représentations

Les membres du Conseil des Montréalaises participent à de nombreux événements organisés par les groupes porteurs des dossiers de condition féminine pour être au fait des préoccupations du milieu, affûter leurs connaissances et leurs analyses et pour renforcer les liens qu'elles tissent avec les différents réseaux.

Quelques exemples :

- > 6 et 7 mars : séminaire sur la fiscalité et les femmes organisé par le Département d'études juridiques féministes de l'Université Queen's à Kingston en Ontario
- > 1^{er} avril : rencontre d'échanges du Forum régional sur le développement social de la CRÉ : Le développement de la main-d'œuvre et du capital humain, un défi pour la région de Montréal
- > 7 mai : rencontre avec Anne Cattiez, une élue belge
- > 9 juin : remise des prix du Défi de l'entrepreneuriat féminin 2009 au gala de la Compagnie F
- > 21 septembre : gala Femmes de mérite, du Y des femmes
- > 27 octobre : Conférence sur l'itinérance au féminin
- > 20 et 21 novembre : colloque organisé par le Centre de développement femmes et gouvernance
- > 5 décembre : colloque sur la violence faite aux femmes
- > 6 décembre : événement commémoratif du 20^e anniversaire de la tuerie de Polytechnique

→ Travail en association

Le Conseil des Montréalaises a toujours considéré nécessaire, voire essentiel de côtoyer étroitement les groupes de femmes montréalais et les citoyennes pour connaître leurs préoccupations. Tout en définissant clairement son rôle d'instance conseil, il se doit d'être branché sur le milieu. Ces contacts portent fruit et apportent des collaborations concrètes à des projets qui touchent de près les Montréalaises.

Faits saillants :

- > Organisation d'une journée de réflexion tenue le 11 février 2009 avec les groupes de femmes montréalais sur les enjeux prioritaires pour les Montréalaises, les réalisations du Conseil des Montréalaises, les dossiers de condition féminine à la Ville de Montréal. Plus de 45 groupes différents étaient représentés.
- > Organisation et animation d'un atelier sur le Conseil des Montréalaises lors du 5^e Sommet citoyen de Montréal en juin.
- > Partage des plans d'action 2009 avec la Table régionale des centres de femmes de Montréal métropolitain-Laval et la Table des groupes de femmes de Montréal.
- > Mise sur pied et coordination d'un comité ad hoc pour créer le premier mois de l'histoire des femmes à Montréal en octobre 2009.

Conseil des Montréalaises



Anciennes membres et membres actuelles lors du 5^e anniversaire du Conseil des Montréalaises, le 25 novembre 2009

Photo : Martin Viau – Ville de Montréal

- > Visite guidée en autobus avec L'Autre Montréal sur l'histoire des Montréalaises, le 15 octobre 2009. Près de 30 femmes étaient présentes.
- > Coordination logistique du colloque sur l'histoire des femmes à Montréal, le 24 octobre 2009.
- > Collaboration au sein du comité sur le développement local et régional de la Table des groupes de femmes, particulièrement sur la question du transport collectif.
- > Participation comme membre à la Table des partenaires Femmes et politique municipale, coordonnée par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Organisation du territoire (MAMROT).
- > Animation des rencontres de la Coalition montréalaise de la Marche mondiale des femmes 2010.



Visite guidée en autobus avec L'Autre Montréal sur l'histoire des Montréalaises, le 15 octobre 2009

Développer et consolider l'existence et le fonctionnement du Conseil des Montréalaises

Toute organisation soucieuse de son développement accorde temps et énergie à construire et consolider son fonctionnement interne. De plus, elle doit s'assurer de disposer des ressources nécessaires à l'exercice de ses fonctions. Le Conseil des Montréalaises intègre aussi cette dimension dans son plan de travail. Les membres sont particulièrement fières d'avoir atteint l'objectif d'enchâsser l'existence du Conseil dans la Charte de la Ville de Montréal, assurant ainsi sa pérennité.

Faits saillants :

- > Nomination de trois membres par le conseil municipal – mars et août 2009.
- > Encadrement d'un stagiaire comme chargé de communication dans le cadre du Programme de parrainage professionnel – septembre 2008 à mars 2009.
- > Encadrement d'une stagiaire comme conseillère en développement communautaire dans le cadre du Programme de parrainage professionnel – septembre 2009 à mars 2010.
- > Rencontres administratives avec le gestionnaire responsable des conseils regroupés au sein du Service des affaires corporatives et rencontres entre les trois coordonnateurs des conseils.
- > Enchâssement du Conseil des Montréalaises dans la Charte de la Ville de Montréal – juin 2009.
- > Événement public pour souligner les 5 ans d'existence du Conseil des Montréalaises – 25 novembre 2009, plus de 90 personnes présentes.

Les priorités POUR 2010



Après 5 ans d'existence et à partir d'un bilan collectif du travail accompli, les membres souhaitent se donner de nouvelles perspectives. Cette réflexion collective permettra d'élaborer un plan d'action pour les trois prochaines années. Il est probable que les axes toucheront toujours les élues, les citoyennes et les travailleuses à l'emploi de la Ville de Montréal. Tout en confirmant les pratiques gagnantes utilisées précédemment, de nouveaux angles d'approche pourront être déterminés.

Vivre en ville

■ Améliorer les conditions de vie des Montréalaises, entre autres en luttant contre la pauvreté

Le Conseil des Montréalaises fera le suivi de son avis et de ses recommandations sur le transport collectif. Des rencontres avec l'élue responsable du dossier transport ainsi qu'avec la Direction du transport sont prévues. Également, les membres discuteront de leurs recommandations avec la Société de transport de Montréal.

Une réflexion des membres permettra d'identifier un nouvel objet de recherche. Un comité de travail se rencontrera prochainement pour définir plus précisément le sujet et les objectifs de l'étude. De plus, la lutte à la pauvreté demeure au cœur des préoccupations des membres. Une veille s'exercera pour intervenir lors de consultations publiques pertinentes.

Travailler à la Ville

■ Améliorer les conditions de travail des femmes à l'emploi de la Ville de Montréal

Le comité de travail sur la Ville comme employeur proposera aux membres d'entreprendre une recherche sur les réalités des femmes occupant des emplois traditionnellement masculins à la Ville de Montréal. De plus, les membres assurent une veille sur des dossiers d'intérêt comme l'équité salariale et le plan d'action triennal en accès à l'égalité en emploi 2008-2010.

Gouverner la Ville

■ Favoriser l'adoption et l'application d'outils de gouvernance favorables aux femmes

En mars 2010, il y aura deux ans que la politique Pour une participation égalitaire des femmes et des hommes à la vie de Montréal a été adoptée à l'unanimité par le conseil municipal. Or, un des engagements du plan d'action est que le directeur général fasse un bilan de la mise en œuvre en 2010. À la suite de ce rapport, le Conseil des Montréalaises a le mandat de produire un avis. Pour ce faire, il veut se doter d'outils de suivi pour être en mesure d'assumer son rôle conseil dans ce dossier.

Les membres comptent se former sur la question du budget sensible aux genres et ainsi faire des recommandations à la Ville de Montréal sur cet outil intéressant pour l'égalité.

Être un acteur significatif en matière de condition féminine en lien avec les enjeux municipaux et agir en concertation avec différents réseaux

■ Avec les arrondissements et les services centraux

Le Conseil des Montréalaises souhaitait le développement de collaborations concrètes entre la Ville de Montréal et celle de Port-au-Prince quant à l'axe touchant l'égalité entre les femmes et les hommes tel qu'identifié dans le protocole de collaboration entre les deux villes. Le séisme survenu en janvier 2010 nous a bouleversées à plusieurs égards. Des femmes rencontrées lors de la mission de 2009 n'ont pas survécu et des proches des membres du Conseil comptent aussi parmi les victimes. Les membres se sentent d'autant plus concernées par les moyens qui seront choisis dans le processus de reconstruction au plan de l'urbanisme, de la gouvernance et de la sécurité urbaine. Le Conseil, confirmé comme partenaire dans le protocole d'entente, espère contribuer dans la mesure de ses moyens au travail de solidarité qui sera accompli par la Ville de Montréal en Haïti.

■ Avec les groupes de femmes, les groupes communautaires et les partenaires

Le Conseil des Montréalaises organisera encore cette année une journée de réflexion avec les groupes de femmes montréalais pour réfléchir collectivement sur les principaux enjeux en condition féminine dans les arrondissements de la ville de Montréal.

Il organisera aussi une rencontre pour faire connaître les résultats et les recommandations de son avis sur l'accès au transport collectif. Il souhaite que les groupes de femmes montréalais puissent s'inspirer de ses travaux pour aller plus loin dans leurs propres réflexions et analyses.

Il poursuivra également sa participation aux rencontres de la Table des partenaires Femmes et politique municipale et au comité sur le développement local et régional de la Table des groupes de femmes de Montréal. Il soutiendra la Coalition montréalaise de la Marche mondiale des femmes 2010 par l'animation des rencontres régionales.

■ **Consolider le financement du Conseil des Montréalaises**

Finalement, pour s'assurer de la pérennité du Conseil des Montréalaises, une priorité centrale préoccupe les membres pour l'avenir : le financement de l'instance. Il faudra minimalement s'assurer de l'indexation récurrente du budget à partir de 2010 pour nous permettre de maintenir un budget de fonctionnement qui soit stable. Actuellement, compte tenu de l'indexation annuelle de la masse salariale, le budget de fonctionnement diminue significativement d'année en année. À moyen terme, le Conseil des Montréalaises ne pourra plus maintenir son niveau d'implication pour remplir sa mission et réaliser ce pour quoi il a été mis sur pied, il vise donc une augmentation substantielle de son budget.

En conclusion, il importe de dire que le Conseil des Montréalaises demeure à l'affût de l'actualité et de l'émergence de nouveaux enjeux et dossiers qui peuvent toucher de près les Montréalaises. Il exerce donc une veille sur plusieurs plans pour être proactif et promouvoir les intérêts des citoyennes de la ville de Montréal.







*Conseil des
Montréalaises*

ville.montreal.qc.ca